

Réunion du Conseil Municipal

Séance du vendredi 22 octobre 2010

L'an deux mille dix et le vendredi vingt deux octobre à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Daniel GIOVANNACCI, Elie COUDERC, Bernard ROUQUETTE, Claire GINIER, Serge GOUT, Jean Paul MARTIN

Absents avant donné procuration : Johan VALMALLE

Étaient également présents : Monsieur Ufer Alain et Madame Gauthier Jacqueline

Melle Valat Eliette a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Remplacement de la secrétaire de mairie : création du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe

Myriam Fort ayant posé sa démission au 1^{er} décembre 2010, Daniel Meynadier ainsi que Daniel Giovannacci et Madame le Maire de Bassurels ont rencontré Madame la Directrice du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lozère dans le but d'organiser son remplacement.

Suite à cette rencontre, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à la convention de recrutement auprès du centre de gestion, ainsi que de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{er} classe.

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé à l'unanimité :

- de créer le poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe pour une durée hebdomadaire de 17h30.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention tripartite d'adhésion au service de conseil en recrutement via le centre de gestion pour un tarif de 330 € partagé entre les communes de Rousses et Bassurels.
- De supprimer le poste d'agent non titulaire au 1^{er} décembre 2010.
Myriam Fort sera présente jusqu'au 30 novembre 2010.

Indemnités 2010 : comptable du Trésor

Le conseil municipal est favorable pour le versement de l'indemnité de conseil et de budget. Il délibère pour toute la durée du mandat du conseil municipal.

Taxes de raccordements : EDF, TELECOM et AEP

Considérant que la réglementation prévoit que tout nouveau raccordement EDF est à la charge de la commune, le conseil municipal est favorable à l'instauration d'une Taxe Locale d'Équipement. Il souhaite toutefois que dans un premier temps ce sujet soit traité en conseil communautaire pour une meilleure homogénéité entre les communes membres de la communauté et obtenir le maximum de renseignements afin de savoir également s'il est possible d'inclure dans cette taxe les raccordements AEP ainsi que les branchements Télécom.

Le conseil s'abstient pour l'instant sur les taxes des réseaux secs.

Concernant l'AEP, le conseil souhaite que les tarifs de facturation soient revus dans le détail et présentés à la prochaine réunion pour délibération.

Délibération SDEE : groupement de commandes

Le conseil est favorable à l'unanimité pour passer convention avec le SDEE. Une délibération est prise en ce sens et mandat de signature est donné au Maire.

Questions diverses

- **Litige entre habitants aux Ablatats** : lecture est donnée du courrier de Monsieur et Madame Philippe Boutellier qui soumettent au conseil municipal les soucis relatifs au respect de leur vie quotidienne sur le hameau des Ablatats. (agression verbale de Monsieur Ufer) Ils demandent également une rencontre pour parler du chemin communal qui longe leur maison d'habitation. Monsieur Ufer Alain et Madame Gauthier présents à cette réunion interviennent sur le sujet. Ils remettent à chacun des membres du conseil municipal une pétition des habitants du hameau des Ablatats concernant les bruits dûs aux travaux sur la toiture de Madame Bourdon. Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal avait décidé que le chemin resterait communal et donc utilisable par tous les piétons, que la fontaine des Ablatats située sous la maison de Monsieur et Madame Boutellier n'est pas communale. Dans un second temps Il est décidé d'un commun accord avec

Monsieur Ufer et Madame Gauthier une rencontre entre quelques membres du conseil municipal et Monsieur et Madame Boutellier Philippe pour évoquer de vive voix ces faits et trouver une entente. Monsieur Ufer et Madame Gauthier ne souhaitent pas être présents à cette réunion pour éviter les conflits et espèrent de cette rencontre une mise en place d'horaires de travaux respectant l'ensemble des habitants.

- **Courrier annuel aux habitants :** Eliette Valat donne lecture du courrier qui sera joint aux factures d'eau et envoyé à tous les habitants.
- **Assainissements individuels :** Eliette Valat demande aux membres du conseil s'il est possible de conseiller voir d'apporter une aide financière aux habitants n'ayant pas encore une fosse aux normes. Il est possible d'implanter des épandages très facilement sur des surfaces de terrains beaucoup plus petite qu'auparavant. Le conseil est favorable. Un courrier sera envoyé aux personnes concernées pour une information sur ces nouvelles possibilités. Pour l'aide financière, des renseignements seront pris afin d'en déterminer les modalités d'attribution.
- **Bilan de la saison du Tapoul 2010 et de la régie de la Via Ferrata :** Transport Tapoul : 28 tickets de moins que l'année dernière. 4481 tickets vendus pour le canyon. Il a noté une plus forte fréquentation du site par les professionnels. Bilan positif. Trois salaires de Sébastien sont payés sur le budget du Tapoul. Le conseil confirme que l'emploi de l'agent technique est pérennisé en partie grâce au Tapoul. Le matériel acquis pour la location des équipements individuels de la Via Ferrata est pratiquement amorti par la régie. Le conseil souhaite qu'une partie de la rémunération du secrétariat soit payée sur ce budget ainsi que celui du Tapoul vu la charge de travail qui émane de la gestion de ces deux régies par le secrétariat. Ceci représente environ 3 heures par semaine en saison estivale.
- **Formations des agents en CAE et du personnel communal :** Monsieur le Maire propose que soit prise en charge la visite médicale du renouvellement du permis poids lourd de Laurent. Il est procédé à un vote à main levée. 9 membres sont contre. Le conseil propose que des devis de formations soient présentés pour d'autres formations qui seraient susceptibles d'intéresser Laurent. La secrétaire souligne qu'elle est dans l'attente d'un devis de l'APAVE pour une habilitation électrique.
- **Organisation de la gestion du service technique :** une rencontre entre Daniel Giovannacci et Eliette Valat est prévue le lundi 25 octobre à 10h45 pour faire le point sur les heures des agents CAE.
- **Guide pratique de la Lozère :** le conseil municipal accepte l'insertion d'une page sur la commune de Rousses dans le guide pratique de la Lozère 2011. Eliette Valat est désignée pour faire une première esquisse.

La séance est levée à minuit 45 minutes.